Levallois-Perret (92) : la DGSI reprend en main la lutte contre le terrorisme

13/07/2018 à 21h57



C'est à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) que le Premier ministre a décidé de présenter les 32 mesures du nouveau plan d'action contre le terrorisme ce vendredi 13 juillet. Et ce n'est pas un hasard : ce nouveau plan confie à la Direction Générale de la Sécurité Intérieure le pilotage opérationnel de la lutte anti-terroriste.

L'objectif: qu'aucun signal, même faible, n'échappe au renseignement intérieur. Autre annonce ce matin : la création d'une cellule de profilage des terroristes. Pour mieux lutter, l'État veut mieux comprendre leur profil et les raisons de leur passage à l'acte. "*Derrière des profils qui sont souvent très différents, derrière des itinéraires qui présentent une grande diversité, il peut y avoir des constantes, il peut y avoir des points fixes, et nous devons toujours mieux les identifier pour pouvoir agir*", a expliqué Édouard Philippe.

Le nouveau plan prévoit également la création d'un parquet national anti-terroriste (PNAT). Jusqu'à présent, cette lutte était confiée à une section du parquet de Paris. Une mesure qui va dans le bon sens pour François Molins, procureur de la République de Paris : "*Aujourd'hui, l'un des enjeux de la lutte anti-terroriste dans notre pays, c'est de donner les*

moyens à chacun des acteurs de mieux travailler, et surtout de mieux travailler ensemble, pour – vous me permettrez l'expression – qu'il n'y ait plus de trous dans la raquette et que chaque situation soit réellement traitée".

Les prisons sont également au cœur du nouveau plan: l'État veut créer une unité permanente de suivi des sortants de prison, car en 2019, 450 détenus terroristes ou radicalisés devraient être libérés. Le plan présenté ce matin est le troisième du genre en quatre ans.